

[Home](#) > [Philosophie de l'Islam \(Livre 2\)](#) > [Se Former En Vue Du Travail Social](#) > [Nécessités préalables pour le travail collectif](#) > Le respect de l'opinion majoritaire

Se Former En Vue Du Travail Social

Il ne fait pas de doute que lorsque plusieurs forces se réunissent, elles deviennent plus efficaces. Beaucoup de grands travaux ne peuvent être accomplis par un effort individuel, surtout à notre époque où les relations collectives sont développées et où les travaux tendent à devenir plus élaborés et plus compliqués. Un petit capital ne permet pas de réaliser des projets gigantesques. Les forces divisées sont soumises aux grandes forces. La recherche scientifique de pointe ne peut être fructueuse sans coopération et coordination. Les services sociaux et les activités sociales à grande échelle ne sauraient être pratiqués avec des ressources humaines dispersées et un capital limité.

Des actions telles que le patronage d'un orphelinat, la fourniture de nourriture à plusieurs personnes nécessiteuses, l'éducation de quelques enfants dans une petite école, l'organisation d'un entraînement ou d'une direction pour un individu, pouvaient être considérées dans le passé comme une œuvre méritoire, alors qu'à notre époque de compétition ce genre de réalisations isolées et limitées ne peuvent pas être tenues pour adéquates.

A notre époque, un enseignement, un entraînement et des organisations scientifiques et coopératives à grande échelle sont requises pour produire un quelconque effet constructif sur la société.

Ainsi, les gens clairvoyants doivent, non seulement faire des efforts individuels, mais aussi franchir les étapes collectivement, tout en ayant le sens de leurs responsabilités. De tels efforts doivent être faits en groupe.

Nécessités préalables pour le travail collectif

Un même but et une même politique

Les personnes qui veulent travailler ensemble doivent savoir clairement quel est le but de leur travail, et poursuivre ensuite leur objectif en connaissance de cause et avec confiance et intérêt. Si le but n'est pas préalablement déterminé, chacun suivra son propre chemin afin de mettre en œuvre sa propre idée. Le résultat sera la confusion et la désintégration.

Avoir un but déterminé est nécessaire non seulement dans un travail collectif, mais aussi dans les activités individuelles. Si une personne choisit un sujet d'étude, prend un livre pour lire, décide de faire un voyage, opte pour une profession ou invite certaines personnes, elle doit savoir pourquoi et comment elle le fait. Une activité sans but est une perte de temps et d'effort, et une confusion dans la vie. Telle est la situation dans le cas d'activités individuelles. Et lorsqu'il s'agit d'un travail collectif, il est encore plus indispensable d'avoir un but bien défini, car dans un tel cas, le temps, l'énergie, et le capital de plusieurs personnes sont impliqués, et l'absence de but constitue une grande perte. C'est pourquoi un but défini et clair, accepté par tous ceux qui coopèrent à cet égard, est essentiel pour tout travail collectif.

En outre, tous les organisateurs doivent avoir la même politique, en ce sens qu'ils doivent prédéterminer les moyens et la façon de parvenir à leur objectif, et les mentionner dans les clauses de leur association.

Supposons qu'une organisation sociale ait pour but l'orientation intellectuelle de la société et que tous ses organisateurs acceptent ce but. Cependant, on doit savoir comment ils entendent accomplir le service proposé. Doivent-ils l'accomplir par l'établissement d'écoles et d'académies, ou par la publication de livres et de brochures, ou encore, par la tenue de conférences et de séminaires, etc? Dans chacun de ces cas quel sera le niveau de leur activité et comment commencer le travail? Les organisateurs doivent prendre une décision unanime concernant tous ces points.

Reconnaître ses propres limites et celles des autres

Les gens ne sont pas préparés habituellement à sortir de leur coquille et à prendre les autres en compte. Chacun pense qu'il comprend tout et qu'il est à même de faire tout travail. Au moment de la répartition des responsabilités, par exemple, lors de l'élection d'un organe exécutif, le président ou le directeur administratif, chacun pense qu'il est tout à fait qualifié pour occuper ce poste.

Le Saint Prophète a dit:

«Qu'Allah bénisse celui qui connaît son propre mérite et sa propre position, et qui ne dépasse pas ses limites».

On doit avoir assez de courage pour admettre qu'on a quelques imperfections et qu'on ne peut pas se charger de certaines responsabilités. On doit admettre qu'un autre puisse être plus compétent que nous en matière de direction par exemple, qu'il soit plus ferme que nous dans la prise de décisions, ou plus industriel, et d'un horizon plus large. S'il y a un tel groupe de gens dont chacun sait où s'arrêter, et reconnaît ses propres points faibles, et ses points forts, ainsi que ceux des autres, il sera plus facile de mettre chaque pièce à sa juste place et de distribuer les responsabilités sur la base de la compétence. Auquel cas le rendement net résultant de la coopération mutuelle du groupe sera beaucoup plus grand.

Une juste appréciation de son propre travail et de celui des autres

Un grand nombre de personnes peuvent obtenir ensemble des succès dans leur travail, et peuvent

progressivement consolider leur position. Auquel cas, il est nécessaire de reconnaître les facteurs du succès et de les apprécier. Il n'est pas convenable que chacun proclame que le progrès est dû à son initiative, en ignorant les efforts des autres et les peines qu'ils ont subies. Il est également erroné de blâmer et de critiquer les autres chaque fois qu'il y a stagnation ou échec. On doit être juste, réaliste et objectif. S'il est établi que l'on est soi-même, responsable d'un échec, on doit ou bien faire des efforts et s'amender pour ses erreurs passées, ou bien s'écarter et céder la place à une personne plus compétente. S'il s'avère toutefois que la responsabilité en incombe à quelqu'un d'autre, on doit exiger de lui qu'il s'explique et on doit faire un effort pour lui assurer un meilleur entraînement. Le jugement doit être impartial, même si des proches parents ou des amis se trouvent impliqués.

Le Coran dit:

«O vous les croyants! Adhérez à la justice et témoignez devant Allah même à votre propre détriment ou au détriment de vos parents et de vos proches...» (Sourate al-Nisâ', 4: 135)

Le rôle constructif et efficace des individus doit être toujours apprécié afin que les valeurs se développent mieux, que les forces positives portent leurs fruits et qu'on réalise davantage de progrès. Autrement, avec la non-appréciation de personnes efficaces, la promotion des prétentieux et des intrigants, et l'habitude de s'attribuer indûment le crédit du travail des autres, les vrais travailleurs seront progressivement découragés et perdront tout intérêt, et il en résultera que peu à peu toute la machine s'immobilisera et que l'association se désintégrera.

S'abstenir de l'égoïsme et de l'entêtement

L'égoïsme est une grande malédiction pour le travail collectif. Une personne qui ne fait pas attention aux points de vue des autres et qui pense qu'elle est la seule à avoir le droit de parler dans les réunions, et que les autres n'ont qu'à l'écouter et à souscrire aux décisions qu'elle prend, sera abandonnée de tout le monde. Si elle a beaucoup d'influence, elle contraindra les autres à se soumettre à sa volonté. Auquel cas le travail deviendra le fait d'un individu, et il ne sera plus un travail collectif. Les autres seront seulement ses instruments et employés, et non ses associés et collaborateurs.

Mais si chacun reconnaît le droit des autres et respecte leur opinion, toutes les idées et toutes les forces seront mises en service, et chacun sera encouragé à avoir un intérêt actif, et le travail deviendra collectif.

Le respect de l'opinion majoritaire

Chaque fois que des individus sont appelés à exprimer leur opinion sur un sujet, chacun d'eux doit examiner convenablement tous les aspects de ce sujet avant de formuler une opinion ferme. Une fois que cela est fait, on doit se sentir capable de défendre et d'expliquer son point de vue. Si, toutefois le résultat du vote va à l'encontre de notre opinion, on doit se soumettre sans réserve à l'avis de la majorité et contribuer sérieusement à l'application de la décision prise. Il est erroné d'adopter une attitude

négative à cet égard. Il n'y a pas de doute qu'il est difficile d'entreprendre une action contre sa propre inclination ou opinion, mais l'intérêt collectif doit être préféré à l'intérêt personnel afin que le travail ne pâtisse pas d'une certaine divergence de vue.

Il est évident que le principe du respect de l'opinion de la majorité n'est valable que dans le cas où la question est soumise au vote et où l'opinion de la majorité ne s'oppose pas aux principes fondamentaux reconnus par tous les membres au début de leur association. Autrement, si l'opinion de la majorité viole ces principes fondamentaux, elle est sans valeur.

Supposons que quelques personnes fondent ensemble une société industrielle, et qu'elles précisent dans leurs statuts que leur organisation n'entreprendra aucune action contraire aux enseignements islamiques. Dans ce cas, si elles décident de faire quelque chose qui soit clairement contraire à la loi islamique, leur décision, sera nulle et sans valeur, même si elle est unanime. En tout cas, si la décision est conforme à tous les principes admis, mais qu'elle ne convient pas à un ou à quelques individus, c'est l'opinion de la majorité qui doit prévaloir et leur décision doit être exécutée immédiatement, car tous les membres étaient d'accord dès le début que l'opinion de la majorité serait appliquée. Dans ce cas personne n'a le droit de ne pas coopérer après la prise de la décision et sa ratification.

Les élections en vue de choisir des personnes pour occuper les différents postes doivent être exemptes de toute partialité et de tout népotisme. L'aptitude et la compétence doivent être les seuls critères à cet égard. Une fois que des élections libres et loyales ont eu lieu, il est du devoir de chaque membre de coopérer avec ceux qui ont été élus, et de leur apporter son soutien sincère, même si le résultat de l'élection est contraire à son désir personnel. Une personne ouverte, respectable et douée de force de volonté peut toujours participer à un travail collectif. Cette participation l'amènera à être utile, et à elle-même, et à la société.

Un jour, lorsque les Musulmans étaient de retour d'un combat féroce, le Prophète Mohammad (P) leur a demandé de se préparer au Grand Jihâd. Etonnés, ils s'écrièrent: «Quel autre Jihâd?» Le Prophète répondit: «Le Jihâd contre soi-même».